



Vol dans des vestière de boite responsablilité de la boite?

Par **poupette24**, le **01/11/2009** à **13:28**

Bonjour,
je suis aller en boite de nuit samedi soir j'ai payé un vestiere 1euros. A ma grande surprise à 5heures du matin ma veste ni était plus. Elle coute 100euros et a à peine quinze jours dedans il y avait mes clés de voiture il faut que je refasse un double pouvant démarer la voiture(environ 100euros) sachant que le double n'ouvre que les portières. Les videurs nous ont mis dehors et ont gardé le ticket. Je me suis rendu à la police qui m'a dis de revenir lundi. Je n'ai aucune preuve seulement des témoignages sachant que je n'ai plus le ticket. Comment faire pour engager la responsablilité de la boite? merci d'avance.